

PROCES VERBAL
DE LA COMMUNE DE LE CABANIAL
Séance du 27 JUIN 2024

CONVOCATION DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept juin à 20 h 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni par convocation du 17 juin 2024 en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Thierry ROUVILLAIN, Maire.

Présents : Thierry ROUVILLAIN- Fabienne SOULIE – Guillaume POUJOL-Maurice BARDIER-Nathalie AGAR-Julien BARZI-Isabelle BRUNO-Odette FAGET-Vincent DE CONTI -Éric SAZY

Excusé : TAFFARELLO Florent.

Invitée : Isabelle NARCISSE, secrétaire de Mairie

Secrétaire de séance : Vincent DE CONTI

Conseillers en exercice	Conseillers présents	Nombre de votants
11	10	10

Monsieur le Maire ouvre la séance et appelle les remarques éventuelles sur le compte-rendu de la séance du conseil municipal 31 mai 2024 qui est approuvé à l'unanimité.

- Elections Législatives du 30 juin et 7 juillet 2024:**
Le conseil prépare les tours de garde des élections
- Dégâts d'orage : Dél. 2024/18**

Suite aux intempéries survenues le 17 mai 2024 sur notre commune aux endroits :

Commune	Chemin	Nature des travaux	Coût estimatif HT
Le Cabanial	VC101 – Chemin de la Métairie Basse	Nettoyage de la chaussée, curage des fossés et hydrocurage de traversées EP	8 500.00€*

*Estimation des travaux hors révision.

Il a été délibéré lors du dernier Conseil Communautaire le principe d'une contribution financière des communes concernées par voie de fonds de concours comme prévu par l'article L. 5214-16 V du CGCT.

Monsieur le Maire précise que le montant maximum du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subvention, par le bénéficiaire du fonds de concours

Ainsi, la participation financière concernant la commune de Le Cabanial pourra être résumé comme suit :

COMMUNE	MONTANT TRAVAUX HT	TAUX DE SUBVENTION DU CD 31	MONTANT SUBVENTION	MONTANT RESTANT A CHARGE	MONTANT A FINANCER PAR LA COMMUNE
Le Cabanial	8 500,00€*	66.75%	5 673.75€	2 826.25€	1 413.13€

Le Conseil, Oui l'exposé de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité cette participation

3. Spectacle de Noël : Dél. 2024/19

Monsieur le Maire présente au conseil divers devis pour le spectacle de fin d'année Qui aura lieu le samedi 7 décembre 2024

- Histoire de chanter sise à Argeles Gazost (65) « le champ du loup » pour un montant de 650 €
- Histoire de chanter sise à Argeles Gazost (65) « Le voyage de valise » pour un montant de 700 €
- La Muse Théâtre sise Le Cres (34) « Bobby et Mistinguette » pour un montant TTC de 1500 €

Le conseil après avoir délibérer, à l'unanimité

-souhaite ouvrir le spectacle à des spectateurs extérieurs aux village

- donne mandat à Monsieur le Maire pour signer le contrat de cession de spectacle Avec La Muse Théâtre sise Le Cres (34) « Bobby et Mistinguett » pour un montant TTC de 1500 €.

4. Location Grand Rey 3 45 route de Revel : Dél.2024/21

Après le départ du locataire le Conseil fixe à l'unanimité :

- Le montant du loyer du logement sis 45 route de Revel « Grand Rey » appartement 3 à 540 .00 € (cinq cent quarante euros) à compter du 13 juillet 2024
- Le montant de l'avance sur charges de 20 € (vingt euros)
- Le montant de la caution à 540.00 € (cinq cent quarante euros)

5. Acquisition micro tracteur : Dél.2024/20

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'acquérir un micro tracteur pour les travaux d'espaces verts il propose au conseil des devis :

Entreprise CARAMAN VERT Sise à Caraman :

1^{er} proposition : un micro tracteur auto portée Réf: XZ6 117CM pour un montant HT de 5 333.33 € soit 6 400.00 TTC.

2^{ème} proposition : un micro tracteur Réf : XZ6 127CM pour un montant HT de 6 041.67 € soit 7 250.00 € TTC.

Entreprise CANCIAN sise à Revel :

1^{er} proposition pour un micro tracteur d'un montant de 5 415.83 € HT soit 6499.00 TTC.

2^{ème} proposition : un micro tracteur d'un montant de 6 083.50 € HT soit 7 299.00 € TTC.**Le conseil**, retient L'entreprise CARAMAN VERT sise à Caraman pour un micro tracteur auto portée réf XZ6 117 CM pour un montant HT de 5 333.33 € soit 6 400.00 € TTC.

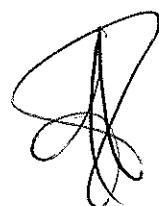
6. **Préparation de la fête locale :**

Pour le repas organisé par la commune le conseil souhaite changer de menu et va se rapprocher d'un autre traiteur

Il fait le point sur les tâches à accomplir

La séance est levée à 22 h 15

Le Maire,



Le Secrétaire,

